

Travailler sans salaire à ton le droit

Par Ninas, le 02/12/2016 à 20:44

Bonjour je voudrais savoir si une entreprise à le droit de prendre dès personne pour travailler sans les payer donc pas de fiche de paie ? Juste des commissions selons les objectifs et sans période d'essais déterminer dans le temps mais seulement fixer par rapport a des objectifs ?

Merci

Par P.M., le 02/12/2016 à 20:54

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...